

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3851 - Mardi 30 Mars 2021 - Prix : 200 Fc

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Accusé d'agression sexuelle, le conseiller diplomatique brise le silence



Siège du ministère des affaires étrangères comorien

**LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÊCHES
Les actionnaires comoriens demandent
la restitution de leur part**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mars 2021**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 15mn

Fadjr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 16mn
Ansr : 15h 30mn
Maghrib: 18h 18mn
Incha: 19h 32mn



MORT DE L'ANCIEN MUFTI SAID TOHIR

Un an déjà, le pays lui rend hommage

Cela fait déjà un an, jour pour jour, selon le calendrier musulman, que l'ancien Mufti des Comores est mort. Hier lundi à la faculté Imam Chanfiou a eu lieu une conférence débat consacrée à la biographie du 3e mufti des Comores en présence du président de la République.

En partenariat avec Beit Salam, les Oulémas du pays ont organisé une conférence débat à la mémoire de Charif Said Tohir Ben Saïd Ahmed Maoulana mort dans la nuit du 14 au 15 du mois de Chamban à l'âge de 78 ans. Au cours de cette conférence qui a duré plus de deux heures, le modérateur Dr Bacha insiste dans son introduction qu'il est du devoir des prédicateurs de ce pays d'organiser

un tel événement pour relater la vie de cet ancien Mufti nommé en 1997 par le Président Taki. En présence du président Azali Assoumani arrivé à la 3e partie, Fundi Mouhydine, ancien cadi de Hamahamet estime que Tohir était exemplaire dans plusieurs domaines. D'après lui, l'ancien Mufti Tohir Ben Saïd Ahmed Maoulana se battait du matin au soir pour que la paix et la stabilité règne dans le pays. « Il avait des pieds rapides. Partout où il présentait un conflit, il intervenait », atteste Nidhoime Mohamed Boïna, cadi de Mohéli.

Au cours d'une émission spéciale de l'Ortc de ce lundi consacrée à la vie et l'œuvre de cet ancien mufti, Dr Said Bourhane Abdallah, ancien secrétaire général du Muftorat montre qu'il était un des

fondateurs de l'Université des Comores. « Tout ce que nous pouvons dire sur les œuvres de l'ancien Mufti est valable et juste. Tout le mérite lui revient sans doute mais ce qui est important est la création de l'Université des Comores en 2003. Cette institution est créée par la grâce de Dieu et grâce aux efforts et aux idées de Charif Tohir et de l'actuel président des Comores », dit-il.

Pour sa part, le grand cadi, Mohamed Outhmane ajoute dans cette émission, que Said Tohir dès son retour dans le pays en 1967 essayait de comprendre la philosophie du pays avant de réagir. « Il n'est jamais allé dans un village pour prêcher dans un Madjlisse ou autres cérémonies sans se renseigner sur les origines du village afin



qu'il soit plus éloquent dans son discours », atteste-t-il.

De son côté, le ministre en charge des affaires islamiques montre à son tour que le pays a perdu un grand homme. « La mort de Mufti a laissé un vide dans tous les domaines notamment celui de la religion », fait-t-il savoir tout en annonçant

qu'il y aura la mise en place d'une commission spéciale pour immortaliser le vécu des anciens Mufti (vie et œuvres) comme Said Tohir, Said Abdourahmane, Al Habib Omar et Dr Said Omar Abdallah.

Ibnou M. Abdou

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La semaine de la francophonie clôturée samedi à Nioumachoi

La semaine d'activités culturelles lancée le 20 mars à Nioumachoi à l'occasion de la journée internationale de la francophonie et la 23ème édition du printemps des poètes a été clôturée samedi 27 mars dernier. La cérémonie a été surtout marquée par le message promoteur de Mme Louise Mushikiwabo secrétaire générale de la francophonie qui a été suivie virtuellement.



"Pendant une semaine, nous avons réalisé des activités marquant la journée de la francophonie avec le thème "femme francophone, femme résiliente" et la 23ème édition du printemps des poètes

qui a également comme thème "le nom désir" » précise dans son allocution Moumina Badrou, élève de la classe de troisième de l'école communautaire de Nioumachoi. Une allocution qui a été précédée par la présentation du poème « nuit sacrée » de MAB

Elhad. C'est le discours de Mme la secrétaire générale de la francophonie suivi virtuellement depuis le CLAC (centre de lecture et d'animation culturelle) de Nioumachoi qui a surtout ravivé l'espoir de ces jeunes épris de langue française.

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) s'engage à plusieurs niveaux pour venir en aide aux plus vulnérables. Et un fonds de la francophonie, selon Mme Mushikiwabo, a été créé pour cet objectif à l'occasion de cette journée dédiée aux femmes et filles résilientes.

Un deuxième appel à projet a été annoncé par la secrétaire générale dès son plus jeune âge car, dit-elle « tout reste encore plus difficile pour les petites-filles que les petits garçons ». « Nous venons de lancer le portail relief qui rassemble des ressources éducatives afin de combattre préjugés et stéréotypes parce que nous voulons que vous soyez capables s'exercer tous les

métiers en particulier ceux de l'innovation », annonce-t-elle avant de poursuivre que « nous vous attendons nombreuses dans notre nouveau programme de formation au métier du numérique parce que l'automatisation des femmes est une des priorités de notre stratégie économique ».

Mme Mushikiwabo a promis de promouvoir l'entreprenariat féminin avec les projets pionniers. « Entrepreneur, artisane, enseignante, apprenante, chercheuse, élue, militante, journaliste écrivaine, cinéaste, artiste, diplomate, fonctionnaire, la francophonie vous accorde désormais une attention particulière ».

Riwad



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR)

P171361

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

Le Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience porte à la connaissance du public que pour des raisons techniques, l'AMI/ Réf. n° 2020- 010-UGP- ATGC- PRPKR publié dans le journal La Gazette N°3848 du 25 mars 2021, relatif au recrutement d'un(e) expert(e) en génie civil est annulé et reporté à une date ultérieure.

Merci de votre compréhension.



Moroni, Samedi 27 mars 2021

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la riposte contre la COVID-19 et animé par la volonté permanente d'améliorer l'arsenal de la lutte contre cette pandémie, le nouveau Cadre de gestion de la coordination de la crise COVID-19 informe le public que des sites de dépistage de masse sont ouverts à partir du 29 mars 2021.

Les équipes de dépistage reçoivent tous les jours ouvrables à partir de 8h dans les établissements sanitaires mentionnés. Sont plus concernées, les personnes âgées et les comorbidités (des personnes avec des maladies chroniques).

Les sites de dépistage sont répartis ainsi: 9 à Ngazidja, 8 à Ndzuwani et 6 à Mwali.

| Date de début de dépistage | Ngazidja | Ndzuwani | Mwali |
|----------------------------|---|--|--|
| 29-mars-21 | PMI - MITSOU DJE - FOUMBOUNI - MITSAMIHOULI - CHN | - CMU MUTSAMUDU - DOMONI - OUANI - SIMA - CHRI HOMBO | - CHRI FOMOBINI - WANANI - NIOUMACHIOI - MIRIGONI |
| 05-avr-21 | - SSM - OICHILI - MBENI - OUZIOINI | - MREMANI - POMONI - TSEMBEHOU | - SSM - CMU FOMBONI |

Accusé d'agression sexuelle, le conseiller diplomatique Abdallah Mirghane brise le silence

Il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour réagir face aux accusations d'agression sexuelle dont il fait l'objet depuis samedi 27 mars. Dans un communiqué publié dimanche 28 mars, l'ancien ambassadeur Abdallah Mirghane assure n'avoir « jamais agressé quiconque dans [sa] vie et encore moins une femme stagiaire ».

Un long communiqué de deux pages pour tenter d'éteindre les rumeurs qui ont défrayé les chroniques pendant plus de 24H. Dimanche en début de soirée, alors que le mis en cause est entendu par la gendarmerie nationale, un communiqué du conseiller diplomatique du ministre des affaires étrangères, est publié sur internet. C'est une longue plaidoirie inclinée sur deux pages, et signée Abdallah Mirghane. Celle-ci, alors que les accusations d'agression sexuelle sur une stagiaire dans son lieu de travail passionnent les internautes depuis la veille dans la journée, est un démenti du mis en cause qui, selon nos informations, était resté serein dans l'attente de l'en-

quête.

« Je n'ai jamais agressé quiconque dans ma vie et encore moins une femme stagiaire nièce de mes amies et collègues du ministère qui me l'ont dument présentée comme leur fille ». La victime présumée est en effet une nièce d'une collègue à M. Mirghane, qui n'est autre que sa prédécesseure au poste de conseiller technique du ministre des Affaires étrangères. C'est elle, le communiqué, qui annoncera à Mirghane les faits dont sa nièce l'accuse. Le mis en cause nie catégoriquement ces « allégations ».

Le conseiller dit qu'il avait rendez-vous samedi 27 mars dans son bureau avec la jeune femme dont le stage touchait à peine à sa fin. « À la date convenue je l'ai reçue dans mon bureau, dans la matinée pour un entretien rapide de 5 minutes pendant lesquelles elle m'a fait part de son projet professionnel. L'entretien s'est déroulé de manière très positive. Au moment de la raccompagner à la sortie du bureau, j'ai, semble-t-il malencontreusement cogné la porte sur elle. Cet acte

d'une certaine maladresse, a entraîné un énervement de sa part sans que je ne réalise immédiatement la gravité des faits qui me seront reprochés faussement plus tard », poursuit celui qui se rappelle avoir été traité de « méchant » à la suite de ladite maladresse. « Un terme quelque peu simple, loin de définir l'horreur qu'elle dit avoir subie », tempère M. Mirghane dans son communiqué.

« Elle a ensuite dévalé les escaliers et a fait une chute en arrivant en bas. Je l'ai suivie pour lui apporter mon aide circonstancielle, une agente de sécurité l'a aidée à se relever. Elle a refusé mon aide et a couru de nouveau ce qui a provoqué une deuxième chute due à son ample vêtement qui avait causé sa première chute. Les agents tout autour l'ont transportée vers la salle VIP du ministère où de l'eau lui a été proposée. Elle a décliné et s'est précipitée vers l'extérieur et a chuté fort malheureusement une troisième fois », se rappelle cet ancien ambassadeur des Comores à Paris qui indique que le directeur du protocole « présent lors de cette énième chute l'a ensuite

embarquée dans sa voiture » pendant que lui, il a rejoint une réunion au sein du cabinet ministériel.

« Aux alentours de 12h30, j'ai joint une autre de mes collègues qui se trouve être une autre de ses tantes. Celle-ci s'est présentée à mon bureau. À mon grand étonnement j'apprends que la jeune stagiaire a été emmenée à l'hôpital, et qu'elle a proféré des accusations à mon encontre. Elle m'accuse d'avoir tenté de l'enlacer, ce qui est bien entendu absolument faux ! Mon propos ne sera jamais de dénigrer les propos et autres allégations de cette jeune femme, mais de dire avec fermeté et détermination que je n'ai pas commis le moindre acte d'agression sexuelle ».

Abdallah Mirghane était entendu par la gendarmerie dimanche à partir de 18H avant d'être relâché un peu plus tard. Jusqu'à l'heure où nous bouclions ces lignes lundi en fin d'après-midi, la famille de la victime présumée n'avait pas porté plainte. Sa tante que nous avons contactée au téléphone n'a pas souhaité régir, disant préférer attendre « le moment opportun ».

Quant à la question de savoir si les multiples chutes de sa nièce ne seraient pas favorisées par une crise d'épilepsie qui happerait de temps à autre cette jeune femme selon plusieurs de ses connaissances, notre interlocutrice a raccroché le téléphone juste après nous avoir annoncé qu'elle s'en remettra à la justice divine pour ces « allégations » portée contre sa nièce. Une allusion à la crise d'épilepsie que nous avons évoquée.

Il faut dire que la diligence avec laquelle cette affaire est conduite tend vers une manipulation de la part du ministère Affaires étrangères qui semble vouloir à tout prix se débarrasser d'un haut cadre que les tenants du pouvoir ne portent pas forcément dans leur cœur. Surtout que, selon nos informations, avant que le ministère des affaires étrangères ne saisisse le parquet, il n'a pas cherché à écouter la version du mis en cause malgré que celui-ci ait été disposé à le faire.

Andjouza Abouheir

LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÊCHES

Les actionnaires comoriens demandent la restitution de leur part

Les actionnaires comoriens de la société nationale de pêche ont rencontré samedi dernier l'Union des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA) pour demander la restitution de leur argent après l'annonce de la liquidation de la société.

La société nationale des pêches se trouve actuellement en cours liquidation. Les actionnaires comoriens se sont rapprochés de la chambre de commerce pour demander la resti-

tution de leur argent, soit 108 millions de francs comoriens déposés à l'Exim Bank. Un des actionnaires montre que la société a été créée depuis 2009 et ça été une catastrophe. « Ces derniers jours, on a lu dans les journaux l'annonce de la procédure de la liquidation de la société. Et aujourd'hui, on ne sait pas où nous en sommes dans cette société. C'est pourquoi on ne demande que notre argent », lance Ali Mwepva, le directeur général de l'école privée Mtsachiwa, un des actionnaires de la société. Ce der-

nier avance que la société est en faillite et on leur dit par la suite qu'ils ne sont pas actionnaires. « Nous ne sommes pas des actionnaires alors nous ne demandons que la restitution de notre argent », poursuit-il.

Quant à l'UCCIA, ils ont montré leur disponibilité à accompagner les actionnaires dans leur

quête. Le secrétaire général de cette institution Housni Mohamed Abdou tient à leur rassurer qu'ils feront le maximum pour recouvrer leur part du capital investi. « A notre stade, nous allons demander des informations et savoir ce qu'il en est de la situation de la société. Si l'argent se trouve toujours dans le compte, nous allons exiger sa

restitution. Pour le cas contraire, on va réfléchir à d'autres actions », explique-t-il. Pour rappel, cette société est un grand projet d'investissement dont la majorité du capital injecté a été apportée par le Qatar.

A.O Yazid

FAIT DIVERS

Des parents forcés de garder leur nouveau nouveau-né

Une jeune fille de 18 ans avait abandonné son bébé au service de néonatalogie et s'est enfui. Les forces de l'ordre n'ont pas tardé à la dénicher chez elle à Djando et la faire revenir à la maternité de Fomboni.

À quatre heures du matin de ce vendredi 26 mars, une jeune fille qui vient d'accoucher prématurément à la maternité du CHRI de Fomboni a pris la fuite. Le nouveau-né, un mignon garçon se trouvait seul

sans parents au service de néonatalogie. « Elles étaient là tous les deux en train de discuter à voix basse et tout de suite après, elles ont bizarrement disparues » nous témoigne une jeune femme lorsque nous nous sommes rendus sur les lieux à 7 h du matin.

Selon des sources qui connaissent la fille et l'histoire, sa mère l'aurait aidé à avorter mais sans succès. Et elles ont profité de l'absence du bébé à leurs côtés pour prendre la poudre d'escampette avec la complicité de sa mère. Les autorités de

l'île ont été averties et les forces de l'ordre n'ont pas mis du temps à la dénicher et la faire revenir à la maternité où elle s'y trouve jusqu'à l'heure où nous rédigeons ces lignes. « Comme le bébé était de 8 mois et demi, elles avaient peut-être cru qu'il ne va pas pouvoir survivre et pour éviter d'autres dépenses, elles ont préféré s'en fuir », pense sous l'anonymat une dame du service.

Riwad



Rencontre de l'UCCIA avec des actionnaires de la Société de Pêche.

AGRICULTURE

Développement économique pour l'entrepreneuriat et la résilience agricole

Hier à l'hôtel Retaj, s'est tenue la Première réunion du comité national de pilotage du projet de « Renforcement des Capacités des Centres Ruraux de Développement Économique pour l'entrepreneuriat et la Résilience Agricole aux Comores » (RECA-ERA). La réunion était présidée par le directeur général des stratégies agricole M. Fouad Mohamed Oussouf et on a noté la participation de messieurs Hubert Olié et Yannick Mevel respectivement conseiller de Coopération et d'Action Culturelle et attaché de coopération à l'ambassade de France.

L'allocution de M. Mbuli Charles Boliko, Représentant de la Fao dans notre pays, a été prononcée par M. Elamine Bedja, assistant au représentant Fao au niveau régional et chargé des programmes au bureau pays. Ce projet repose sur une conception conjointe entre le Ministère en charge de l'Agriculture de

l'Union des Comores, l'Ambassade de France et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao). Son objectif principal est de renforcer les capacités du Ministère, des structures et des techniciens sous sa tutelle, en particulier les Centres ruraux de développement économique (Crde) qui restent le principal fournisseur des services de conseil pour les agriculteurs et professionnels agricoles, en vue de développer l'entrepreneuriat rural et l'agriculture climato-intelligente aux Comores.

Le comité national de pilotage est un organe consultatif et de conseil qui va orienter et superviser la mise en œuvre du projet. Malgré la diversité des acteurs, les Crde, sous tutelle opérationnelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement, sont l'interface incontournable avec les agriculteurs et professionnels agricoles. Ce projet a été mis en place à l'issue d'une évaluation des Crde. Dans le cadre de la



Participants au comité de pilotage du projet RECA.

mise en œuvre de ce projet, l'approche participative a été retenue. C'est ainsi, que le projet sera mis en œuvre en collaboration avec le MAPE à travers les Crde, l'Inrape, les Directions régionales de l'Agriculture (DRA) et l'administration centrale.

Par ailleurs, les producteurs et leurs organisations profes-

sionnelles, les ONGs, le secteur privé, des partenaires techniques et financiers seront également impliqués. Le comité de pilotage a pris note du retard du démarrage des activités causé pour une large part à la pandémie de la Covid-19.

Initialement le projet est prévu pour une durée de deux ans avec un budget de 971550

Euros. Cependant le plan de travail et le budget discutés ont été alignés sur l'année en cours et devrait prendre fin en mars 2022. Dans ce contexte, le comité de pilotage a eu à discuter de l'orientation stratégique dans la programmation des activités, la modalité de mise en œuvre des activités du projet ainsi que des orientations, propositions éventuelles ou ajustement de la stratégie de mise en œuvre. Il a été proposé de soumettre un avenant pour une année supplémentaire.

Cette mise en œuvre se focalisera sur les Crde de Dimadjou à Ngazidja, Fomboni à Mohéli et Tsembehou à Anjouan. Pour rappel, la coordinatrice de ce projet est Mme Wassilat Ahmed Abdallah. Et le lancement du projet a été effectué en décembre dernier au Crde de Dimadjou en présence de M. Bianrithi Tharmidi le ministre de l'agriculture.

Mmagaza

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet RCIP4

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No D3820-KM

N°2021-2021-006/AU/AMIN/RCIP4/KM

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une société pour la :

« La Réalisation d'Audit financier des comptes du Programme Regional d'Infrastructure de Communication- phase 4 (RCIP4) »

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores (GdC) a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à « Audit financier des comptes du Projet RCIP4 ».

2. les périodes considérées par le projet sont les suivantes :

- Du 01 Janvier au 31 Décembre 2020 ;
- Du 01 janvier 2021 au 30 juin 2021 et la clôture

3. La gestion de ce projet est assurée par l'Unité de Gestion du Projet RCIP 4 (UGP). L'UGP, agissant pour le compte du Gouvernement, invite les Bureaux d'Audits admissibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus

4. Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passations des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018). La méthode de sélection est la « Sélection au Moindre Coût (SMC) ».

5. Toutes les correspondances relatives à cet appel à manifestation d'intérêt devront comporter comme objet : 2021-2021-006/AU/AMIN/RCIP4/KM .

6. Le dossier de manifestation d'intérêt rédigé en français devra impérativement suivre le plan de présentation ci dessous et ne devra pas excéder 15 pages en format A4, simple interligne, caractère Times New Roman, 12 pt ou équivalent. Il n'y a pas de limites sur les annexes.

Expression d'intérêt 15 pages

i. Page de garde 1 page

ii. Lettre de manifestation d'intérêt 1 page maximum

iii. Présentation générale du consultant/ CV Détaillé 5 pages maxima

iv. Les références techniques présentant les travaux ou prestations similaires réalisés au cours des cinq dernières années et incluant les références du personnel-clé, les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des travaux ou prestations de service 8 pages maxima

Annexes

7. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 15 avril 2021 à 16 h 30 (heures locales) :

« Manifestation d'intérêt Réf N°2021-2021-006/AU/AMIN/RCIP4/KM - la Réalisation d'un Audit financier des comptes du Projet RCIP4, Bureau de gestion de projet RCIP-4, Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, BP: 6988-Moroni- Tél (269) 773 99 00, Adresse email : rcip.procure@gmail.com »

Lancé le 18 Mars 2021

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

A Beit Salam, le président Azali félicite et remotive les Cœlacanthes

Les joueurs de l'équipe nationale et le staff technique et administratif ont été reçus à Beit Salam vendredi 26 mars dernier. En présence de son cabinet et de la presse, le président Azali Assoumani a tenu à féliciter nos ambassadeurs pour la concrétisation du rêve de tout un peuple, qui est la qualification historique à la CAN 2022. La réception a apporté au groupe, une motivation supplémentaire, et illustre la volonté des autorités nationales à accompagner les Cœlacanthes en général, et le sport comorien en particulier.



Reception Cœlacanthes Beit Salam.

Pédagogiquement, un bon élève mérite de vives félicitations. Le président de l'Union des Comores, fait de ce geste de motivation, un credo. Le vendredi 26 mars 2021, les Cœlacanthes, tenaces pionniers de l'histoire de qualification des Comores, ont été reçus au palais présidentiel de Beit Salam. Les ambassadeurs des Comores vont savourer une première expérience d'une phase nationale de la Coupe d'Afrique des Nations, prévue à Yaoundé (Cameroun) en janvier

2022. Le résultat de la 6e et dernière journée du Caire, lundi 29 mars 2021, face aux Pharaons d'Égypte, n'influera pas aux ambitions de ces deux prétendants, du groupe (G), au titre.

A chaque réception organisée à Beit Salam, en l'honneur des Cœlacanthes, le président a toujours tenu à rendre hommage aux exploits réalisés par les joueurs et les motive à continuer à défendre au mieux le flambeau national. «

Vive félicitation ! Le pays tout entier est fier de vous. Nous vous remercions infiniment. Maintenant, notre principale préoccupation, c'est la phase nationale. Comme la réussite est au bout de l'effort, ne relâchez pas. Mon gouvernement et moi, et le peuple comorien sommes derrière vous. Bonne chance et bon voyage », déclare Azali Assoumani.

Du côté du groupe, un joueur a tenu à nous livrer secrètement ses

impressions. « En principe, nous, joueurs, nous ne sommes pas autorisés à échanger avec la presse. La réception de Son Excellence est encourageante, remonte notre morale, et nous motive davantage », dit-il. C'est universel, pédagogiquement, un bon élève mérite de vifs compliments.

Gondet Bm

La Gazette des Comores
 Directeur général
 Said Omar Allaoui
 Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
 Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
 Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
 Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
 Chronique Sportive
 B.M. Gondet
 Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
 Responsable commercial
 Mariama Mhoma
 Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
 Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
 Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Moroni, 29 March 2021

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2021-037

AVIS DE RECRUTEMENT

Consultation juridique en appui au Commissariat national de la solidarité, de la protection sociale et de la promotion du genre

I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement une institution pour une consultation juridique en appui au Commissariat national de la solidarité, de la protection sociale et de la promotion du genre

N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne.

Fonction : **Consultant (e)**
 Fonction du superviseur/Niveau :
Administrateur au Programme
 Unité Organisationnelle : **Programme**
 Lieu de travail : **Ngazidja, Mohéli et Anjouan**
 Grade : **Forfait**
 Date d'entrée en fonction : **03 mai 2021**

Qualifications requises :

Les compétences requises pour la réalisation de ce travail comprennent deux experts principaux dont un senior qui auront les compétences suivantes :
 Critères spécifiques :

Expert senior

- Être titulaire d'un diplôme post-universitaire (MASTER II, DEA ou DESS) en droit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10

ans dans la consultation juridique ;

- Avoir des connaissances approfondies sur les questions relatives aux programmes de protection de l'enfant ;
- Avoir de bonnes capacités d'écoute, de communication et de travail en équipe ;
- Avoir une maîtrise parfaite de l'outil informatique et de l'Excel 2007 ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français (écrit, lu, parlé).

Expert 2

- Être titulaire d'un diplôme post-universitaire (MASTER I) en droit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la consultation juridique ;
- Avoir des connaissances approfondies sur les questions relatives aux programmes de protection de l'enfant ;
- Avoir de bonnes capacités d'écoute, de communication et de travail en équipe ;

Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/539105?ApplicationSubSourceID=>

II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard **le 7 avril**

2021 à 11.55 heures, heure des Comores.

Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (7 avril 2021) ne sera pas considéré.

Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents requis pourront être retenus pour la sélection.

Remarques :

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Nos avis de vacances sont également disponibles sur le site
<http://www.unicef.org/about/employ/>

Bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder directement et rapidement à cet avis de vacances de poste dans notre plateforme de recrutement :
<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/539105?ApplicationSubSourceID=>

Pour toutes informations additionnelles sur cette publication merci de contacter notre Associée Senior aux Ressources Humaines ramohamed@unicef.org ou notre Chef des Operations bpinah@unicef.org

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Watwani Chigoma veut sauver les danses traditionnelles en voie de disparition

Le patrimoine immatériel disparaît à petit feu dans l'île d'Anjouan surtout les danses traditionnelles. C'est ce qui est annoncé lors de l'assemblée générale élective de l'association à vocation patrimoniale, tenue à Hombo Mutsamudu et ayant regroupé hommes et femmes. Leur objectif c'est de sauver les danses traditionnelles en voie de disparition.



Membres de l'association Patrimoine immatériel d'Anjouan.

Le Dawa est une danse traditionnelle qui a connu du succès dans la scène traditionnelle d'antan. Ces derniers temps, cette danse commence à disparaître. L'association Watwani Chigoma se donne aujourd'hui l'objectif de sauver ces danses en voie de disparition. « Nous voulons immortaliser notre patrimoine immatériel à travers les danses et chants. Le but de notre association est de conserver les anciens chants, contes et danses traditionnels dans l'objectif d'exporter ces talents ailleurs », explique Saïffidine Abdoulouf, président de l'association.

Les festivités de mariages sont animées par certaines danses traditionnelles comme le Amba Harousi

(une dans traditionnelle rythmée de son et des pas de danse). Mais actuellement, une grande majorité de la jeunesse ignore cette danse populaire, qui est organisée par la famille du marié pour inviter sa génération à partager un grand moment de la célébration. Le Chigoma, le Biyaya, le Ntrimba, le Dawa, le Gabousi, le Mangounta pour ne citer que ceux-là restent des noms, ces grands patrimoines importés dans l'île par les esclaves et en grande majorité de l'Afrique de l'est. « Avant, on faisait le Nkandza, une festivité nuptiale à l'ambiance musulmane avec ses chants et musiques arabes », rappelle-t-il. Cette activité se tient une

journee avant les Maoulid (célébration de la naissance du prophète Mahomet), mais Saïffidine Abdoulouf laisse entendre que beaucoup de jeunes de notre génération ne savent danser ce rythme semblable à la tradition musicale indonésienne et/ou arabe. « C'est une grande richesse qui part sans la moindre stratégie de conservation publique. Nous croyons lancer cette banque immatérielle de toute une richesse en faillite », dit-il.

Pour rappel, le Mangouta est une autre danse traditionnelle que seul le village de Koni Djodjo a pu conserver. Selon des koniens, « c'est lorsqu'un mariage se célèbre qu'on l'organise. Mais aussi quand les

récoltes sont bonnes, on le fait pour remercier l'esprit de nos ancêtres agriculteurs. Avant de s'affilier à n'importe quelle organisation culturelle et/ou association qui milite pour le patrimoine, "Woitoini Chigoma" se donne le temps de conscientiser la jeunesse en travaillant en étroite collaboration avec des connaisseurs de cette richesse culturelle. Âgée de 3 ans, l'association a retenu dans son répertoire quatre danses traditionnelles à savoir, "Chigoma, Dawa, Biyaya et Mchogoro".

Nabil Jaffar

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Comores Projet d'Approche globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS)

Appel d'offre national

Pays : Union des Comores

Nom du Projet : Projet d'Approche Globale de Renforcement du Système de Santé

Numéro Don/Crédit : IDA-D5050/IDA-64670

Intitulé du Marché : Appel d'offre national pour l'acquisition d'équipements relatifs aux interventions dans les espaces de bien-être, au développement de la petite enfance et autonomisation de la femme.

ReferenceNo : 21_13/COMPASS/AON

1. Le Gouvernement des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet COMPASS, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition d'équipements relatifs aux interventions dans les espaces de bien-être, au développement de la petite enfance et à l'autonomisation de la femme.

2. Le Projet COMPASS sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :

Pour le Lot1 : Ustensiles de cuisine pour Ngazidja

Pour le Lot2 : Ustensiles de cuisine pour Ndzuwani

Pour le Lot 3 : Ustensiles de cuisine pour Mwali

Pour le Lot 4 : Petit mobilier pour Ngazidja

Pour le Lot 5 : Petit mobilier pour Ndzuwani

Pour le Lot 6 : Petit mobilier pour Mwali

Pour le Lot 7 : Boîtes à image

Pour le Lot 8 : Matériels de stimulation pour enfants

Pour le Lot 9 : Uniformes pour les agents de santé communautaires et mères/pères leaders

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés » dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Règlement de passation des marchés de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Responsable de passation des marchés : moussarpmcompass@gmail.com ; copie com-

pass.apm@gmail.com ; secretariat.compass@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Projet COMPASS, Moroni Coulée, face de la CENI, de 09h à 16h du lundi au vendredi

5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 30 Avril 2021 à 14h30. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans les locaux du Projet COMPASS le 30 Avril 2021 à 14h45.

6. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : COMPASS

Nom du bureau : COMPASS

Adresse du bureau : Moroni, Coulée, face de la CENI

Téléphone : 332 02 20

Télécopie : Néant

Adresse électronique : cordonateur.compass@gmail.com ;
copie moussarpmcompass@gmail.com ;
compass.apm@gmail.com